

APPEL A CANDIDATURES :
LOCATION D'UNE SURFACE NEUVE DE 140 M2
A DESTINATION D'UNE MAISON MEDICALE

1. Objet de l'appel à candidature :

Sur son site du centre (anciennement appelé quartier Germinal), la Société Immobilière de Service Public Everecity développera endéans les 4 années à venir, un projet de construction de 160 logements, qui viennent en plus des 785 existants actuellement. Cet ensemble composé de logements sociaux et moyens de diverses tailles, comporte également un certain nombre de locaux permettant de développer des activités collectives et communautaires.

Everecity envisage la mise en place d'une maison médicale sur ce nouveau site, qui occupera un espace neuf de 140 m2.

Everecity conclura avec le candidat retenu un bail d'occupation d'une durée déterminée de 9 années, prorogeable par périodes de 3 ans.

Le bail d'occupation des locaux sera signé à la date la plus rapprochée possible après la fin du chantier de construction.

La fin du chantier est prévue pour le mois de janvier 2024, cette date étant donnée à titre purement indicatif.

Le bailleur ne pourra dès lors pas être tenu pour responsable dans une mise en location ultérieure à la date initialement prévue.

Le montant du loyer, se situera dans une fourchette de 1.800 à 2.500 € par mois, en fonction du coût de revient de la construction et de l'aménagement adapté à la maison médicale.

Le loyer sera majoré des charges locatives communes à l'immeuble, outre les consommations privatives d'énergie, d'eau, de téléphone, internet,...

Une garantie locative de 2 mois de loyers sera constituée par le preneur.

Everecity s'adresse aux équipes médicales et paramédicales désireuses de déployer leur activité et qui aspirent à développer une pratique de terrain en lien avec l'accompagnement de personnes fragilisées.

Pluridisciplinaire, l'équipe devrait idéalement compter la présence d'un travailleur en santé communautaire.

L'offre s'adresse exclusivement aux maisons médicales constituées ou en voie de constitution, ayant la volonté de mettre en place un système au forfait.

2. Etapes de la procédure :

2.1 première phase : dépôt des candidatures

Les parties intéressées doivent envoyer leur dossier de candidature **entre le 1^{er} janvier et le 26 février 2021** à l'adresse suivante : everecity@everecity.be

Le dossier de candidature doit détailler :

- La philosophie et les valeurs qui animent le projet.
- La composition, le mode d'organisation et de gouvernance de l'équipe, accompagnés des CV des médecins faisant tant partie de l'équipe, que du Conseil d'Administration (s'il s'agit d'une antenne d'une maison médicale existante).
- Le type de prestations proposées.
- L'intégration envisagée dans le quartier, ainsi que le travail en réseau et les synergies possibles.

2.2 Deuxième Phase : rencontre des équipes candidates

Les candidats seront invités à rencontrer Everecity, **avant le 15 avril 2021** au plus tard.

2.3 Troisième Phase : choix de l'équipe retenue

La candidature qui répondra le mieux aux attentes sera choisie et il sera procédé à la signature d'un accord moral **pour le 31 mai 2021** au plus tard. Les autres équipes candidates recevront, dans les mêmes délais, un courrier les informant du fait qu'elles n'ont pas été retenues.

2.4 Avant l'occupation des lieux

La signature de la convention d'occupation des locaux et l'établissement de l'état des lieux d'entrée seront organisées à la meilleure convenance et le plus rapprochées que possible par rapport à la date de fin de chantier.

2. Annexes :

2.1 Plan des locaux



Légende :

Vert : accueil-réception

Jaune : espace mobilisé pour les cabinets médicaux

Bleu : sanitaires et cuisine

Remarque :

Au niveau des cloisonnements, le plan est donné à titre indicatif et peut faire l'objet d'aménagements.

4. Plan du site :

